



Honoraires T.T.C. sur nos prestations

Taux en vigueur 20%

TRANSACTION

Honoraires à la charge du mandant, sauf convention contraire.

Immeubles collectifs et individuels – Terrains à usage d'habitation

Minimum de perception : 5.000,00 € T.T.C.

De 50.000,00 € à 60.000,00 €.....	10 %
↔ De 60.000,01 € à 65.000,00 €.....	9,75 %
↔ De 65.000,01 € à 70.000,00 €.....	9,5 %
↔ De 70.000,01 € à 75.000,00 €.....	9,25 %
↔ De 75.000,01 € à 80.000,00 €.....	9 %
↔ De 80.000,01 € à 85.000,00 €.....	8,75 %
↔ De 85.000,01 € à 90.000,00 €.....	8,5 %
↔ De 90.000,01 € à 95.000,00 €.....	8 %
↔ De 95.000,01 € à 100.000,00 €.....	7,75 %
↔ De 100.000,00 € à 115.000,00 €.....	7,5 %
↔ De 115.000,01 € à 130.000,00 €.....	7,25 %
↔ De 130.000,01 € à 145.000,00 €.....	7 %
↔ De 145.000,01 € à 160.000,00 €.....	6,75 %
↔ De 160.000,01 € à 175.000,00 €.....	6,5 %
↔ De 175.000,01 € à 190.000,00 €.....	6,25 %
↔ De 190.000,01 € à 205.000,00 €.....	6 %
↔ A partir de 205.000,01 €.....	5 %

Murs commerciaux- Professionnels-Bureaux- Fonds de commerce- pas de Porte

Minimum de perception : 5,000 € T.T.C

➤ Jusqu'à 100.000 €.....	15%
➤ De 100.001 € à 200.000 €.....	12%

Garages

Minimum de perception : 1,000 € T.T.C

- 20% sur le prix de vente T.T.C



BAREME HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires TTC sur nos prestations Taux en vigueur 20%

Locaux d'habitation

8€ du mètre carré maximum pour le locataire
8€ du mètre carré maximum pour le propriétaire

Frais d'état des lieux

3€ du mètre carré pour le locataire
3€ du mètre carré pour le propriétaire

* TVA au taux en vigueur de 20%

(*) le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur.